



Décembre 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 2 décembre 2024 et dans le cadre de l'extension de "La Tonkinelle", le Conseil municipal a adjugé le CFC 2812 linoléum à l'entreprise Yvon MABILLARD & Fils SA;
- Lors de sa séance du 2 décembre 2024 et dans le cadre de travaux de maintenance à la Patinoire, le Conseil municipal a adjugé le remplacement des cylindres du restaurant de la patinoire à la société HASLER + Co SA;
- Lors de sa séance du 2 décembre 2024 et dans le cadre de la rénovation du Bâtiment Simplon 10, le Conseil municipal a adjugé le CFC 221.0 menuiseries extérieures à l'entreprise GAY PASETTI SA;
- Lors de sa séance du 2 décembre 2024 et pour la zone montheyenne du Vallon de They, le Conseil municipal a délégué à la Commune de Troistorrens la surveillance et la gestion préventive liées aux dangers d'avalanche;
- Lors de sa séance du 2 décembre 2024, le Conseil municipal a validé l'occupation des locaux de l'ancien Office du tourisme par les groupes nurserie de "La Tonkinelle", jusqu'au 31 juillet 2025.
- Lors de sa séance du 16 décembre 2024 et dans le cadre de la construction du "Mabillon", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 906 tableaux blancs interactifs, à EXPERT MULTIMEDIA SA;
- Lors de sa séance du 16 décembre 2024 et dans le cadre de la construction du "Mabillon", le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 906 tableaux blancs interactifs à :
 - VR Plafonds, uniquement faux-plafonds cuisine UAPE;
 - M+M, à Ecublens, uniquement faux plafonds en grilles métalliques;
- Lors de sa séance du 23 décembre 2024, le Conseil municipal a accepté que le CSI Chablais-VS adhère comme membre à la conférence des CSI des Villes valaisannes.

Établi et publié le 6 janvier 2025.